



# PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE Au 22 juin 2020

MAJ 18 juin 2020

## Références principales :

- Décret n° 2020-724 du 14 juin 2020 modifiant le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- PROTOCOLE SANITAIRE – GUIDE RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DANS LE CONTEXTE COVID-19

## LE PROTOCOLE SANITAIRE

### 1. ACCES A L'ETABLISSEMENT :

#### POUR LES PERSONNELS

Les personnels accéderont à l'établissement par le grand portail des personnels comme à l'accoutumée. Les agents, utiliseront le grand portail côté SUD, également sans changement d'habitude.

L'entrée piéton au sein du bâtiment se fera par la dernière porte, celle de l'entrée du couloir du service social. La porte sera fermée mais pas à clé. Les personnels, qui entreront en respectant la distanciation sociale et l'attente matérialisée par des scotchs au sol, devront en premier lieu se laver les mains au lavabo des sanitaires accès handicapés avant de pénétrer dans le patio. Les portes intérieures seront maintenues en position ouverte toute la journée.

L'entrée piéton des agents se fera par le couloir d'accès aux vestiaires, en respectant la distanciation sociale et l'attente matérialisée par des scotchs au sol, ils devront en premier lieu se laver les mains avant de se changer.

#### POUR LES ELEVES

##### A l'arrivée

L'accès à l'établissement continue de se faire par le portillon élèves. Un personnel accueillera les élèves à la descente du bus.

Les bus devront desservir les élèves les uns après les autres. AUCUNE DESCENTE NE PEUT SE FAIRE EN SIMULTANE.

Les élèves non transportés pourront accéder à l'établissement en respectant la distanciation sociale. Les parents ne sont pas autorisés à s'approcher du portillon élèves pour éviter tout rassemblement. Les voitures ne peuvent se garer sur l'emplacement destiné aux transports scolaires ni sur les trottoirs. Le parking destiné aux parents d'élèves est celui qui fait face à la gendarmerie : place Arnaud Beltrame.

La voie de circulation des élèves sera matérialisée par un marquage au sol.

- ❖ Les élèves de 6è et 4è rentreront dans le bâtiment par la porte ouest du foyer (celle qui fait front au portillon élèves). Ils suivront un couloir matérialisé au sein du foyer pour se rendre jusqu'aux sanitaires de la vie scolaire. Le lavage des mains se fera aux sanitaires. Un sanitaire par niveau. A la sortie des sanitaires, un chemin matérialisé par des claustras permettra de rejoindre les différentes salles sans croisements d'élèves.

- ❖ Les élèves de 5<sup>è</sup> et 3<sup>è</sup> et les élèves du dispositif ULIS se dirigeront vers les sanitaires au fond de la cour pour le lavage des mains. Un sanitaire par niveau. L'entrée dans le bâtiment se fera par l'escalier extérieur, la porte sera maintenue en position ouverte, pour permettre un accès direct à l'étage.

### **Au départ :**

Pour les 5<sup>è</sup>, 3<sup>è</sup> et ULIS le circuit se fait à l'inverse du matin, sortie de la classe sur la cour, cheminement vers les sanitaires. Une fois la élèves sortis du sanitaire pour le lavage de mains, ils rejoignent la cour.

Pour les élèves de 6<sup>è</sup> de la salle de technologie, la sortie se fait par la porte de secours. Le lavage des mains se fera au lavabo devant la porte.

Pour les élèves de 6<sup>è</sup> de la salle de sciences, ainsi que les élèves de 4<sup>è</sup> le circuit se fait à l'inverse du matin, sortie par le sanitaire vie scolaire et passage par le foyer.

## **2. GESTION DES ESPACES ET CIRCULATIONS INTERIEURES :**

### **POUR LES PERSONNELS**

#### ❖ LA SALLE DES PROFESSEURS :

La salle des professeurs au rez-de-chaussée devient la salle des personnels. Cet espace est réaménagé de telle sorte que la désinfection soit simple et efficace.

Les effets personnels ne doivent plus rester dans les espaces communs. Les tasses doivent être lavées dans les sanitaires dédiés aux personnels et rangées dans les casiers. Les casiers débarrassés des affichages.

#### ❖ LA CIRCULATION DANS LES BATIMENTS

Les personnels seront attribués à des groupes de contagion et la circulation d'un groupe à l'autre devra être limitée à défaut d'être proscrite.

Les enseignants, personnels AESH et de vie scolaire qui circuleront à l'étage rejoindront la salle des professeurs et les sanitaires par l'escalier central intérieur et le patio.

Les enseignants, personnels AESH et de vie scolaire qui circuleront au rez-de-chaussée rejoindront la salle des professeurs et les sanitaires par le hall puis le patio.

#### ❖ LA SALLE DE CLASSE

Dans l'idéal, chaque professeur vient avec un matériel dédié : Ipad prof. L'enseignant fera une désinfection rapide du matériel utilisé dans la salle de classe avant de la quitter (ordinateur de bureau, bureau etc.)

**Un personnel devra arriver dans les salles de classes avant les élèves pour les y accueillir.**

#### ❖ LES SANITAIRES

L'usage des sanitaires est soumis à la condition du lavage de mains avant et après l'utilisation. Les personnels pourront utiliser les sanitaires du patio et du couloir du service social. Le sanitaire de la vie scolaire est exclusivement réservé aux niveaux 6<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup>.

Les agents utilisent les sanitaires de leur vestiaire.

## POUR LES ELEVES

Chaque groupe aura une salle de classe définie avec une table par élève. Chaque élève doit conserver sa table pour la journée. Les affaires de cours doivent rester à la place de l'élève.

### ❖ LES SALLES DE CLASSE AU REZ DE CHAUSSEE :

Les élèves de 6<sup>è</sup> seront répartis en 2 groupes classe, l'un en salle de technologie et l'autre en salle de sciences. Les règles sanitaires applicables dans chacune de ces salles seront mises à disposition des personnels qui y évolueront, pour les faire appliquer.

L'entrée en salle de technologie se fait comme pour l'entrée du matin. La sortie se fait par la sortie de secours qui donne sur la cour.

L'entrée dans la salle de sciences se fait par la porte côté patio vie scolaire, le sens de circulation sera matérialisé par des claustras. La sortie se fait par la salle de permanence transformée en couloir, puis par la porte de secours qui donne sur la cour.

Les élèves de 4<sup>è</sup> seront répartis en 2 groupes, l'un en salle 3 et l'autre en salle 4. L'entrée se fera par le foyer pour passer au lavage des mains aux sanitaires de la vie scolaire. Les élèves traverseront le couloir du rez-de-chaussée pour monter à l'étage vers les salles 3 et 4.

### ❖ LES SALLES DE CLASSE A L'ETAGE

Les élèves de 5<sup>è</sup> seront répartis en 2 groupes, l'un en salle 7 et l'autre en salle 8.

Les élèves de 3<sup>è</sup> seront répartis en 2 groupes, l'un en salle 5 et l'autre en salle 6.

Les élèves du dispositif ULIS sont en salle 10.

Les règles sanitaires applicables dans chacune de ces salles seront mises à disposition des personnels qui y évolueront, pour les faire appliquer.

L'accès aux salles se fait par l'escalier de secours côté cour, à la sortie de la salle 10.

### ❖ LE FONCTIONNEMENT DU CDI

Le Protocole de prêts et retours des livres fera l'objet d'une note séparée.

### ❖ LES SANITAIRES

Les sanitaires de l'étage sont exclusivement réservés aux élèves de 5<sup>è</sup>, 3<sup>è</sup> et ULIS qui sont en cours. Le reste du temps, les élèves de 5<sup>è</sup>, 3<sup>è</sup> et ULIS utilisent les sanitaires extérieurs.

Les sanitaires de la vie scolaire sont exclusivement réservés aux élèves de 6<sup>è</sup> et de 4<sup>è</sup>.

## 3. LES RECREATIONS :

Les récréations auront lieu par groupes de niveau. Les élèves devront être masqués.

Les élèves de 6<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> iront sur la cour côté rue, les élèves de 5<sup>è</sup>, 3<sup>è</sup> et ULIS iront sur la cour côté sanitaires.

La Pause méridienne s'étend de 12h à 14h selon l'emploi du temps. Ce temps allongé permet un échelonnement des groupes au passage self.

#### **4. LA DEMI-PENSION :**

##### **❖ ECHELONNEMENT DES PASSAGES**

Afin de répondre aux impératifs de prévention des regroupements et croisements de circulation, l'accueil en restauration sera échelonné.

##### **❖ HYGIENE**

Il est obligatoire de se laver les mains avant d'accéder au réfectoire.

#### **POUR LES PERSONNELS**

La salle des commensaux peut accueillir au maximum 6 personnes simultanément.

#### **POUR LES ELEVES**

La salle de restauration peut accueillir au maximum 48 personnes simultanément.

#### **5. L'INFIRMERIE :**

L'infirmier sera accessible depuis l'extérieur par la cour de récréation.

La salle de soin est réservée à l'accueil des personnels et élèves présentant des symptômes évocateurs du COVID-19.

Une partie de la salle de permanence sert d'accueil pour les élèves blessés.

En cas d'urgence, l'enseignant peut appeler l'infirmière si nécessaire qui se déplacera. Il est possible de prendre rendez-vous avec l'infirmière.

#### **6. L'ORGANISATION MATERIELLE :**

##### **❖ LES PHOTOCOPIEURS**

Au photocopieur, le port du masque est obligatoire.

Une seule personne à la fois peut pénétrer dans l'espace. Gel hydro-alcoolique à côté du copieur.

##### **❖ L'ASCENSEUR**

L'utilisation de l'ascenseur est limitée à une personne à la fois.

Dans la mesure du possible en limiter fortement l'usage.

## ❖ LE FOYER

Le foyer est fermé à l'utilisation courante, il sert de salle de stockage du matériel à sortir du protocole de désinfection et de couloir de passage. Les deux espaces sont clairement délimités par des claustras.

## ❖ LA VIE SCOLAIRE

La vie scolaire n'est plus un lieu de passage. Il est destiné uniquement au surveillant de bureau et à la CPE. L'accueil des parents doit rester limité.

## 7. LE PROTOCOLE D'HYGIENE :

### ❖ AVANT DE VENIR AU COLLEGE

Avant de venir au collège la vérification de la température est à effectuer par la famille. Au-delà de 38°, conserver l'enfant au domicile.

Les collégiens doivent porter un masque dès l'entrée dans le bus dans lequel la distanciation sociale risque d'être difficilement applicable.

### ❖ AU COLLEGE

#### Le lavage des mains :

A l'arrivée au collège : un lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes. Séchage avec essuie-tout jetable.

Avant de rentrer en classe et notamment après chaque récréation et repas : lavage au gel hydro-alcoolique à l'entrée de la classe. Le gel est fourni par le collège.

Avant le repas : un lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes. Séchage avec essuie-tout jetable.

Au départ du collège : un lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes. Séchage avec essuie-tout jetable.

Et quoi qu'il en soit avant et après être allé aux toilettes : lavage à l'eau et au savon.

#### Le port du masque :

Le port du masque est obligatoire à l'arrivée au collège, dans les circulations et pendant la récréation. Les élèves pourront retirer leur masque en classe. Un crochet au bord de la table permettra de le déposer sans risque de le souiller et sans risque de contamination.

Les familles doivent s'assurer que leur enfant vienne avec un minimum de deux masques et un sachet : le masque du matin, remis dans le sachet pour déjeuner, et le masque de l'après-midi. En cas d'oubli, le collège pourra fournir un masque jetable à un élève. Ces oublis doivent demeurer exceptionnels compte tenu du manque de stock. Pour permettre d'aider les familles, le collège fournit 4 masques lavables (à 60° obligatoirement après chaque port) par élève.

## LE PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

### 1. ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ÉLÈVES

A partir du 22 juin, tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> sont accueillis au collège selon un emploi du temps réajusté. Les élèves ULIS sont accueillis du 9h30 à 16h.

Le collège est en capacité d'appliquer le nouveau protocole sanitaire pour les 8 divisions.

Les élèves sont accueillis tous les jours sauf le mercredi 24 juin et le mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

### 2. L'EMPLOI DU TEMPS

L'emploi du temps est remanié pour les 8 jours d'accueil et sera communiqué aux familles vendredi 19 juin.

### 3. LES CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Durant ces huit jours d'accueil les enseignants n'avanceront que peu voire pas, dans le programme. Ce sera l'occasion de faire le point sur les acquis et d'identifier clairement les besoins en remédiation pour permettre les stages de remise à niveau à la rentrée.

### 4. LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La communication va se poursuivre telle qu'organisée depuis la période de confinement. Les élèves ne se serviront pas de leur carnet de liaison.